



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 30 décembre 2023

**SAINT-SYLVESTRE 2023 : PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Dans le contexte du plan Vigipirate porté au niveau « Urgence attentat », la période de fêtes de fin d'année peut s'accompagner de risques, tant en matière de sécurité publique que sanitaire, et aussi routière. Pour cette raison, préfet de la Seine-Maritime, a coordonné la mise en place d'un important dispositif de sécurité mobilisant plus de 500 policiers et gendarmes et plus de 600 sapeurs-pompiers du SDIS dans l'ensemble du département de la Seine-Maritime. Ce dispositif sera particulièrement renforcé dans les centres urbains, en particulier dans les agglomérations de Rouen et du Havre.

Pour rappel, des arrêtés préfectoraux sont d'ores et déjà en vigueur afin de prévenir les troubles à la sécurité publique. Les mesures suivantes s'appliquent sur l'ensemble du département :

- interdiction de la vente et de l'utilisation d'artifices de divertissement et ce jusqu'à mardi 2 janvier 2024 (8h00) ;
- conditionner la vente de bouteilles ou bidons contenant des produits chimiques, inflammables ou explosifs, sous la forme liquide, solide ou gazeuse (en particulier : essence, acide chlorhydrique, acide sulfurique, soude, chlorate de soude, alcools à brûler, aérosols et solvants) et la vente de carburant sous forme conditionnée (jerricans, bidons, etc.) à la présentation d'une pièce d'identité, et en interdire la vente à toute personne mineure, et le transport ostensible, jusqu'à mardi 2 janvier 2024 (8h00);
- interdiction temporaire de la consommation d'alcool sur la voie publique de dimanche 31 décembre 2023 (15h00) à lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 (10h00) et interdiction de la vente à emporter de toutes boissons alcooliques et alcoolisées de dimanche 31 décembre 2023 (20h00) à lundi 1<sup>er</sup> janvier 2024 (10h00).

Le préfet réitère son appel aux acteurs concernés à prendre les mesures nécessaires à la limitation des risques de dégradations lors des nuits festives : enlèvement de véhicules épaves, enlèvement

**Cabinet du préfet**  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

1/2

Tél : 02 32 76 53 18  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex

des containers à poubelles, contrôles et fermetures des accès aux édifices et bâtiments publics, activation des systèmes de vidéo-protection, sécurisation des sites et enlèvement du matériel sur les chantiers.

Une vigilance particulière est en outre recommandée vis-à-vis des risques élevés d'intoxication au monoxyde de carbone, qui appellent une attention renforcée sur les appareils de chauffage et l'aération des locaux.

En application des différents plans de sécurité, une intensification des patrouilles va s'opérer particulièrement aux abords des lieux sensibles notamment des lieux de rassemblement, mais également dans les transports en commun.

S'agissant de **la sécurité routière**, un déploiement important et visible de policiers et gendarmes sur le terrain sera opéré tout le week-end et en particulier la nuit du réveillon, afin de veiller à la sécurité des usagers de la route.

Le préfet aura l'occasion, lors du réveillon du 31 décembre, de se rendre sur le terrain afin d'assurer de la reconnaissance de l'État l'ensemble des acteurs engagés sur des missions de sécurisation.

Le préfet appelle une nouvelle fois à la vigilance et à la prudence de chacun sur les routes du département. La sécurité de tous dépend du comportement de chacun.